



Journal des anthropologues

Association française des anthropologues

128-129 | 2012
Dites-le avec des fleurs

Les fleurs rares réintroduites

Histoire d'objets aux natures multiples

The Reintroduction of Rare Flowers: The History of Objects with Multiple Natures

Anne-Claire Maurice



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/jda/5406>
DOI : 10.4000/jda.5406
ISSN : 2114-2203

Éditeur

Association française des anthropologues

Édition imprimée

Date de publication : 14 octobre 2012
Pagination : 61-83
ISBN : 979-10-90923-03-4
ISSN : 1156-0428

Référence électronique

Anne-Claire Maurice, « Les fleurs rares réintroduites », *Journal des anthropologues* [En ligne], 128-129 | 2012, mis en ligne le 14 octobre 2014, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/jda/5406> ; DOI : 10.4000/jda.5406

LES FLEURS RARES RÉINTRODUITES HISTOIRE D'OBJETS AUX NATURES MULTIPLES

Anne-Claire MAURICE*

En réponse à une préoccupation croissante pour la préservation d'une nature de plus en plus menacée, une nouvelle discipline, la biologie de la conservation, a émergé au cours de la seconde moitié du XX^e siècle. Reconnue par la communauté scientifique comme une discipline de crise s'intéressant aux espèces, aux communautés et aux écosystèmes perturbés, elle vise à fournir des principes et des outils pour sauvegarder la diversité biologique (Soulé, 1985). Les réintroductions dans la nature de taxons rares ou menacés en sont sans doute l'un des outils plus médiatisés.

Une étude ethnologique menée en France auprès d'acteurs de deux projets de réintroduction de plantes nous a révélé un paradoxe. La rationalité des réintroductions de taxons (espèces ou

* Unité éco-anthropologie et ethnobiologie, UMR 7206, Muséum national d'histoire naturelle – 43, rue Buffon, F-75005 Paris

Unité conservation des espèces, restauration et suivi des populations, UMR 7204, Muséum national d'histoire naturelle – 61, rue Buffon, F-75005 Paris
Courriel : maurice@mnhn.fr

Je remercie mes directeurs de thèse, Pr. Nathalie Machon (MNHN), généticienne des populations, et Richard Dumez (MNHN), ethno-écologue, pour leurs conseils avisés, et Jeanne Le Duchat d'Aubigny, pour la relecture de ce manuscrit. Je remercie également vivement les agents du CBNBP, du CBNMED, de l'ONF Fontainebleau et Aude, ainsi que toutes autres personnes qui ont bien voulu accorder de leur temps à cette enquête.

sous-espèces) est légitimée par l'inscription de ceux-ci sur des listes d'espèces protégées (Annexes de la Directive Habitat Faune Flore, listes régionales et nationale de protection). Cependant, les réintroductions se produisent au sein d'un territoire investi par d'autres acteurs que les écologues qui les mettent en œuvre, tels que des gestionnaires ou des botanistes locaux, dont certains se sentent concernés par le projet. Les rencontres entre ces différents protagonistes, nous allons le voir, peuvent engendrer des relations complexes, allant de simples échanges à des collaborations ou des conflits¹. À l'image de la définition que Bruno Latour nous donne des faits scientifiques (Latour, 2005), la rationalité prêtée à ces projets n'apparaît pas donnée a priori par une norme juridique de protection, mais construite socialement sur des critères techniques, stratégiques et communicationnels. Après avoir exposé les difficultés que ce paradoxe pose à l'ethnologue, nous illustrerons par deux cas d'étude la manière dont une fleur réintroduite, en tant qu'objet de nature à l'interface entre différents groupes sociaux, s'intègre successivement à des enjeux territoriaux et à des enjeux propres à de plus larges réseaux.

Nous traitons dans cet article de deux réintroductions expérimentales de plantes à fleurs menées par des chercheurs écologues. La plante dispose d'une spécificité propre par rapport aux animaux réintroduits : elle est un être vivant d'une relative fixité, son déplacement ne se réalisant qu'à l'échelle de la génération et non à l'échelle de l'individu. Or, au contraire de quelques réintroductions d'animaux – et notamment de celles de grands carnivores, très médiatisées, tel l'ours dans les Pyrénées – les réintroductions de plantes en France sont demeurées discrètes, voire rares (Bottin *et al.*, 2007), et très peu explorées par les sciences sociales.

Le choix de nos cas d'étude a été guidé par une volonté comparatiste, ceux-ci différant d'une part du point de vue de leur

¹ Comme le soulignent C. Granjou et I. Mauz (2009), la question de la coordination des acteurs apparaît renforcée dans le cadre de la recherche en écologie, qui nécessite en général un détour par le terrain.

échelle de rareté et d'autre part de la méthode de réintroduction employée. Le premier concerne la sabline à grandes fleurs (*Arenaria grandiflora* L.) en forêt de Fontainebleau (Ile-de-France), une espèce protégée à l'échelle régionale², mais courante dans son aire de répartition globale (montagnes du sud et de l'est de l'Europe). Sa réintroduction a consisté à planter un mélange de plantes obtenues par culture *in vitro* à partir de matériel bellifontain³ (par bouturage) et de plantes obtenues à partir de matériel d'une seconde population distante de 200 kilomètres (environs de Chinon). Le second concerne la centaurée de la Clape (*Centaurea corymbosa* Pourret), une espèce protégée au niveau européen⁴, endémique d'une zone restreinte à 3 km² dans le massif calcaire de la Clape (Languedoc-Roussillon) (Colas, 1996). Sa réintroduction a consisté en un semis direct dans l'habitat de la plante (micro-fentes de falaises) de graines obtenues à partir d'une mise en culture de matériel local sous serre (sous forme de graines récoltées en nature).

Ethnographie d'un objet multiple

Un lieu, des réseaux, des histoires

Comment saisir les tenants et les aboutissants de la réintroduction d'une plante à fleur ? L'action de réintroduction en tant que telle – la plantation et le suivi des plantes réintroduites – se caractérise par sa brièveté (tout au plus quelques visites de quelques heures par an). Pour observer l'ensemble des acteurs et des objets avec lesquels la plante réintroduite entre en interaction, il faut alors la voir comme un élément inclus dans un réseau jusqu'alors partiellement invisible et qui participe à le modifier. Pour comprendre les représentations actuelles que les acteurs associent à la plante, nous avons choisi de retracer l'historique des dynamiques propres à ce réseau. Au terme de ce travail, les différentes actions et

² Elle est présente sur la liste des espèces végétales protégées en région Centre et sur la liste des espèces végétales protégées en Ile-de-France.

³ De Fontainebleau.

⁴ Elle est portée à l'annexe II et IV de la Directive Habitat Faune Flore.

interactions ayant abouti à l'objet en présence – la plante réintroduite – ont alors été identifiées et ordonnées. Dans cet objectif, notre méthodologie s'est articulée entre deux lignes directrices, suivies en simultané et qui ont mobilisé les outils traditionnels de l'ethnologue.

La première ligne se fonde sur un repère commun : le lieu délimité par le sujet d'étude. Ainsi, notre prospection s'inscrit dans un territoire bien identifié – celui du lieu de vie de la plante. Cette ligne directrice permet de saisir les contacts les plus directs à l'objet de nature – dont la fixité relative coïncide aisément avec l'échelle temporelle de l'expérience humaine. Ainsi, sera inclus dans l'enquête un amateur naturaliste local qui aura remarqué les « traces » de chercheurs laissées : introduction de matériel végétal, enclos de protection de l'aire de recherche, clous dans la roche marquant l'emplacement d'un quadrat d'observation, ensachage de fleurs pour contrôler les croisements entre plantes... Cependant, notre terrain ne se limite pas au lieu géographique, qui n'est ici qu'une première coupe grossière, ne permettant pas l'accès à l'ensemble du système à étudier. Comme celui de nombreux nouveaux sujets de l'ethnographie, il « [doit] maintenant être [conçu] dans des espaces discontinus et plus fragmentés » (Marcus, 1995). Ce concept de terrain multisitué de G. E. Marcus a séduit nombre d'ethnologues dont les objets d'étude s'insèrent dans les réseaux du monde occidental. Les premiers travaux de sociologie des sciences eux-mêmes ne s'affranchissaient pas du lieu comme entité englobante : ils se sont souvent circonscrits au laboratoire en tant qu'unité de lieu. Cette limite est beaucoup moins nette pour notre sujet d'étude qui, comme la plupart des travaux en écologie, nécessite une récolte de données *in situ* et, par là même, provoque des interactions avec d'autres acteurs sociaux (Granjou & Mauz, *op. cit.*), d'autant plus renforcées lorsque les dispositifs de marquage des scientifiques sont visibles. Passée cette première entrée, il faut alors recourir à une autre ligne directrice, basée à la fois sur les discours et les écrits, pour identifier et « reconnecter » les éléments extérieurs au lieu. L'ethnologue ne pouvant ni observer ni suivre ses informateurs dans leurs interactions passées, il ne reconstitue un

tel puzzle qu'en les faisant s'exprimer autant que possible sur ces autres acteurs, et sur les échanges qui ont eu lieu. Si elle implique énormément de récoltes de données « hors propos », cette seconde entrée apparaît nécessaire pour saisir au mieux l'ensemble des influences sur la plante à fleurs et la dynamique étudiée.

Réintroduire une plante, fait scientifique ou fait social ?

Mener une enquête ethnologique auprès des acteurs impliqués dans la réintroduction d'une espèce végétale peut rapidement s'apparenter à l'exercice d'un funambule résistant alternativement à des vents contraires soufflant de part et d'autre de son fil. Ce fil directeur est celui qui consiste à faire l'ethnologie d'un objet traditionnellement alloué à la compétence des biologistes (botanistes, écologues ou phytosociologues), en intégrant à la fois leur langage et leurs paradigmes, afin d'être à même de dialoguer avec eux – tout comme le fait un anthropologue avec la langue et la cosmologie d'une société étrangère à sa propre culture. Il s'agit d'intégrer à l'analyse l'ensemble des objets avec lesquels ces interlocuteurs interagissent, sans pour autant adopter entièrement leur vision du monde. L'ethnologue, en tant que chercheur, se révèle très proche de son informateur (structures d'accueil et mode d'organisation, processus de validation des travaux de recherche...). Cependant, il s'agit pour lui d'éviter la confusion des objectifs, en maintenant une distinction entre l'objet discuté – la plante des biologistes interviewés – et l'objet qu'il construit lui-même et qui, lui, inclut à la fois l'objet d'intérêt de ses informateurs et ces informateurs eux-mêmes.

Cette confusion peut provenir de l'interlocuteur, qui n'entend pas l'intérêt de faire étudier par les sciences sociales un objet de nature jusqu'alors réservé aux biologistes ; mais il peut également provenir de l'ethnologue, qui cherche à s'approcher au plus près de la logique de pensée de ses informateurs.

C'est dans cette première tension que le paradoxe décrit plus haut vient s'insérer. Pour leurs instigateurs scientifiques, un projet de réintroduction est souvent présenté comme une action intrinsèquement rationnelle, se justifiant parce que la plante est rare,

menacée ou protégée, et non pas rationalisée par différentes influences sociales. De fait, au cours de nos enquêtes, de nombreux informateurs relevant des sciences biologiques ne concevaient pas qu'un objet qu'ils étudient (la plante) ou le produit de leurs actions (la plante étudiée, la plante réintroduite...) puisse être objet de recherche pour les sciences sociales. Dans cette conception, le statut attribué à la plante ne peut relever que de facteurs biologiques mis en évidence par un spécialiste de biologie ; il est d'emblée donné et non pas construit au sein d'un réseau. Distinguer l'approche biologique et l'approche anthropologique en fonction de leurs apports respectifs est alors nécessaire. En d'autres termes, il s'agit pour l'ethnologue d'asseoir sa crédibilité, en expliquant que l'objet discuté repose sur un ensemble de savoirs construits à partir d'interactions collectives, tout en évitant d'argumenter et de livrer des informations justifiant de ses méthodes ou de l'intérêt de sa démarche susceptibles de nuire à la neutralité de l'entretien. Comprendre le langage et le référentiel de son interlocuteur, tout en lui montrant qu'il en mobilise d'autres pour son propre travail, et garder la distance nécessaire, confère à l'ethnologue une position ambiguë, souvent difficile à tenir.

Lorsqu'une plante en engendre une autre : la sabline à grandes fleurs

Le cas de la réintroduction de la sabline à grandes fleurs (*Arenaria grandiflora* L., *Caryophyllaceae*) en forêt de Fontainebleau (Seine-et-Marne) apparaît lié à l'influence d'un acteur particulier. Au début des années 1990, la plante est placée sur le devant de la scène locale par un habitant bellifontain, que nous appellerons le lanceur d'alerte. Naturaliste⁵ éclairé, ce chercheur entomologiste en retraite est revenu dans la région de

⁵ Dans ce texte, nous utilisons la dénomination naturaliste dans un sens large pour désigner un acteur qui fait preuve d'un intérêt et de connaissances particulières pour la diversité des animaux et végétaux, leur observation, leur dénomination et la connaissance de leurs modes de vie. Ses connaissances et son expérience peuvent relever de son cursus académique, de ses activités professionnelles ou de ses activités de loisir.

Fontainebleau après quarante ans d'éloignement. En arpentant la forêt qu'il a bien connue jadis, il constate que la sabline y est beaucoup plus rare que dans sa jeunesse, et se fait alors véritable porte-parole de la plante. Notre analyse montre que ses actions sont à l'origine du processus de réintroduction.

En 1991, lorsqu'il observe la raréfaction de la plante, ce naturaliste contacte « à titre personnel » l'Office national des forêts (ONF), organisme gestionnaire responsable de la Réserve biologique dirigée sur laquelle croît l'espèce. Bientôt, un « avis de recherche » est lancé auprès du réseau naturaliste local pour retrouver d'autres stations de la plante à proximité. En parallèle, des interventions sont préconisées par le lanceur d'alerte et l'un de ses amis naturalistes, puis mises en œuvre par l'ONF pour contrer les menaces qui pèsent sur la plante, c'est-à-dire le surdéveloppement du couvert forestier (feuillus, pins et arbustes). À ce stade, les acteurs impliqués s'accordent sur le statut de la plante : rare, menacée et victime d'éléments extérieurs, elle doit donc être protégée.

Faute de résultats satisfaisants, l'ONF se tourne en 1996 vers le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP), dont le territoire d'agrément comprend la forêt de Fontainebleau.

La fleur patrimoniale

Pour les acteurs qui la connaissent, la sabline bellifontaine tient sa valeur de son atypicité. Le lanceur d'alerte, dans un article intitulé « Peut-on encore sauver la sabline à grandes fleurs ? »⁶, écrit à son propos qu'elle constitue l'une des plus remarquables énigmes « parmi les nombreuses [...] qui se posent en forêt de Fontainebleau » (Bruneau de Miré, 1996). Dans un second article, il lui confère le statut de « curiosité botanique » expliquant qu'« apparentée à la flore de nos Alpes, sa présence à Fontainebleau constitu[e] une étrangeté biogéographique apte à

⁶ Cet article est paru dans le bulletin de l'Association des naturalistes de la Vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau (ANVL), association ancienne et influente dans la région de Fontainebleau.

attirer les amateurs de plantes rares » (Bruneau de Miré, 2005), qui de fait retient l'attention de plusieurs naturalistes locaux.

Cette singularité, synonyme de rareté à l'échelle de la région francilienne, suscite l'intérêt d'un réseau d'acteurs plus large, porté par des botanistes du Conservatoire botanique national du Bassin parisien. *A. grandiflora* fait « certainement partie de ces espèces qui ont eu une distribution assez large après les dernières glaciations et qui, suite au réchauffement climatique, se sont réfugiées en altitude et ont peu à peu déserté les plaines » (Bajon, 1996). Elle est à ce titre un exemple d'objets de nature controversés car, en tant que population « relicte » témoignant d'un climat passé, en marge de l'aire de répartition globale de l'espèce, il s'agit d'une rareté dont la légitimité de conservation n'est pas évidente.

Cependant, un facteur la place au rang d'espèce « patrimoniale ». La sabline de Fontainebleau est en effet mentionnée par plusieurs « grands noms de la botanique » (Joseph Pitton de Tournefort et Sébastien Vaillant en particulier) dans leurs herbiers et leurs flores, la première source datant de la fin du XVII^e siècle (Arnal, 1996). Ces observations étant parmi les plus anciennes données botaniques de la région, elles lui confèrent un statut encore plus particulier : celui d'« héritage culturel » de ces ancêtres naturalistes, de plante « remarquable », « phare », « emblématique », en un mot « patrimoniale ». Le lanceur d'alerte la surnomme « l'unique filleule bellifontaine » de Carl Von Linné puisqu'elle serait le seul taxon que ce dernier aurait décrit comme endémique de Fontainebleau (Bruneau de Miré, 2005). De plus, ces données historiques sont pour certains naturalistes locaux une preuve incontestable de l'autochtonie de la sabline, montrant que sa présence n'est pas ponctuelle et ne peut être soupçonnée d'être le résultat d'une introduction récente. La plante, reliée à une histoire botanique locale longue de trois siècles est de fait reliée à l'histoire du lieu : la forêt de Fontainebleau elle-même.

Selon R. Larrère (2005), la *remarquabilité* des espèces « est une construction sociale sans rapport évident avec l'intérêt naturel de la présence d'une espèce sur un site ». La sabline de Fontainebleau en est la parfaite illustration : aucune étude n'a

montré que le taxon avait un rôle écologique important dans son écosystème, ni qu'une autre espèce en dépendait pour sa survie ; les autres stations se portent bien et, pour la plupart des acteurs, cette espèce ne constitue donc pas un réel « enjeu écologique » à Fontainebleau. Le statut qui justifie sa conservation est donc ici celui de plante patrimoniale, lequel est particulièrement utilisé dans le discours des instigateurs de la réintroduction, et constitue donc a priori un point de consensus entre tous les acteurs qui ont été ou se sont sentis concernés de près par la disparition de la sabline : agents ONF, naturalistes locaux, botanistes de conservatoire ou chercheur. Pourtant, nous allons voir qu'en réalité ce statut est transformé à chaque étape par celui qui se saisit et se réapproprie la plante.

La fleur dont on est responsable

Dès qu'ils sont contactés, les agents du CBNBP impliqués considèrent la sabline comme une responsabilité professionnelle. Nouvellement créé (en 1994), leur conservatoire se doit, à l'échelle de son territoire d'action, d'œuvrer à la protection d'une plante très rare – et officiellement listée comme telle – dans la mesure où il n'existe qu'une seule autre station, près de Chinon (Région Centre). Cette jeune institution, qui souhaite inscrire sa présence dans le paysage de la conservation en Ile-de-France et rendre visible ses missions, est aussi en quête d'une « plante emblématique » pour réaliser « une opération phare » qui pourra être médiatisée. Sa remarquabilité et la dimension patrimoniale vantée par plusieurs botanistes locaux, ainsi que sa localisation dans l'emblématique forêt de Fontainebleau, font de la sabline bellifontaine la meilleure candidate⁷. Dans le même temps, des travaux de recherche sont réalisés par un chercheur en génétique du conservatoire. Ce dernier avait observé que les sablines de Fontainebleau arboraient très peu de fleurs en comparaison de celles des autres stations, et en avait

⁷ Quelques autres espèces ont fait l'objet de renforcement ou de réintroduction de population en Ile-de-France. Cependant, leur aspect jugé inesthétique ou trop discret, ainsi que les méthodes appliquées jugées plus « classiques », seraient à l'origine de leur plus faible notoriété et de leur moindre médiatisation.

déduit qu'il s'agissait là de signes de troubles génétiques (dérive génétique et *in fine* dépression de consanguinité) en lien avec le faible effectif de la population (Machon *et al.*, 2001). Des croisements en culture *in vitro* entre plantes de Fontainebleau, puis avec des plantes des Alpes et des plantes de Chinon, lui ont permis d'asseoir cette hypothèse : les graines produites par les descendants des croisements entre plantes bellifontaines étaient en moindre quantité que celles produites par les plantes résultant de croisements mixtes (Machon *et al.*, 2001). Le chercheur propose alors de réintroduire l'espèce à Fontainebleau en mélangeant lors de la plantation des plantes de Fontainebleau, affectées de troubles génétiques, et des plantes de la plus proche station, Chinon, afin de résoudre les problèmes génétiques de la sabline de Fontainebleau. Cette proposition, formulée notamment lors de réunions du groupe de travail des Réserves biologiques dirigées (composé de plusieurs acteurs associatifs et gestionnaires) soulève des contestations de la part de naturalistes locaux et des craintes de la part de représentants de l'ONF, et est dans un premier temps rejetée. En février 1999, malgré les réticences qui avaient été émises, l'ONF et le CBNBP formulent « une demande d'autorisation de renforcement et de réintroduction de population » auprès du Conseil national de protection de la nature (CNP)⁸.

Les agents de l'ONF mobilisés, à l'instar de ceux du Conservatoire botanique, voient en ce projet « phare » une opportunité de satisfaire à l'une de leurs missions, conserver la biodiversité, et ainsi améliorer l'image de leur institution. Leur mission plus ancienne d'exploitation forestière les a en effet depuis longtemps impliqués dans des conflits avec des naturalistes et des protecteurs de la nature, en particulier à Fontainebleau où ceux-ci sont très présents. Par ailleurs, ils identifient la sabline comme

⁸ Pour toute réintroduction en France, un dossier doit être déposé auprès de cet organisme qui évalue la maîtrise de l'opération par les porteurs du projet, son intérêt et sa pertinence scientifique (Philippe Bardin, com. pers.).

relevant de leur responsabilité professionnelle car elle croît dans une des réserves naturelles dont ils sont gestionnaires.

La fleur représentante d'une population végétale

Après l'aval du CNPN, à l'automne 1999, six réplicats de populations expérimentales mixtes⁹ sont introduits, à l'intérieur d'enclos de 100 m², dans trois sites de la forêt de Fontainebleau situés en marge de ceux des populations naturelles. Chaque nouveau plant est identifié et étiqueté, et pour tous, la taille est mesurée et les fleurs comptées chaque année, les données ainsi récoltées permettant un suivi à long terme. Progressivement, les enclos réalisés se transforment en laboratoire *in situ*, où les mesures de l'expérience s'effectuent. On ne parle plus de plante ni de fleur en tant que telles, mais de population, unité privilégiée par les chercheurs pour ces transformations. Les petites fleurs blanches de la plante deviennent un indicateur. Elles peuvent être aisément observées, comptées, traitées statistiquement et transformées en graphes. Sous cette forme, elles représentent pour le lecteur scientifique une mesure précise de la fécondité de la population, qui elle-même est un indice de santé de la plante réintroduite. La sabline est traduite, et réduite, en schémas de dynamique de populations, de nombre de fleurs et de taille d'individus. Enfin, en 2007 puis 2009, lorsque deux études sont menées pour étudier la composition génétique des individus descendants des plantes introduites, les recherches transforment la sabline en un objet caractérisable par ses allèles¹⁰. Des marqueurs microsatellites¹¹ sont développés (Zavodna, 2009) afin de comprendre la résultante du mélange d'origine. La sabline devient alors un ensemble d'allèles

⁹ Le ratio appliqué est respectivement de 2/3 environ de plants issus de parents bellifontains (155 individus) pour 1/3 de plants issus de parents chinonais (70 individus). Ce ratio a été choisi d'après les quantités de plants obtenues pour chacune des origines géographiques. Cependant, le ratio penche en faveur des plants issus de Fontainebleau en raison de réticences de certains naturalistes locaux envers l'introduction de plants d'une autre provenance.

¹⁰ Allèles : différentes formes d'un gène.

¹¹ Marqueurs microsatellites : séquence d'ADN d'un génome.

renseignant sur chacune des plantes et donc sur la structure de la population elle-même.

L'objectif premier de ces chercheurs réside alors dans l'élaboration de produits de la recherche – publications et communications scientifiques – plus que dans la conservation d'une nature locale. La sabline doit s'intégrer à des problématiques plus larges posées dans le monde de la recherche. En cela, elle ne doit plus être seulement représentante d'une localité, mais d'un fait scientifique plus généralisable, que les chercheurs cherchent à construire et qui correspondrait à l'énoncé suivant : la dépression de consanguinité peut être contrée, dans certaines populations d'espèces, par un procédé de réintroduction avec mélange d'individus de différentes localités.

Les statuts incompatibles

Plusieurs naturalistes plus ou moins réticents à la réintroduction telle qu'elle a été conduite soutiennent que la sabline de Fontainebleau, étant un « isolat », « la sous-espèce triflora », ou encore un « écotype de Fontainebleau », représente un taxon particulier, certes de niveau inférieur à celui de l'espèce, mais typique de Fontainebleau. Ils considèrent le projet de réintroduction comme susceptible de modifier cette sabline unique, avançant plusieurs arguments pour justifier l'endémicité de la plante. L'un de ces arguments, soutenu par P. Bruneau de Miré (1996 ; 2005 et entretiens) concerne une relation plante-insecte unique. Lors des observations qu'il a pu faire des sablines situées dans les enclos expérimentaux à Fontainebleau, il aurait constaté une différence de période de floraison entre les plants des deux origines, qui selon lui influe sur la pollinisation :

Je me suis rendu à la Queue de Vache¹² [...] Les *Arenaria* de Fontainebleau étaient en fleurs, activement pollinisées par une petite mouche, *Empis praevia* Collin (1927) [...] Les sablines de Chinon, plus robustes et au feuillage plus sombre, n'étaient pas encore fleuries. Elles le furent quelques semaines plus tard, mais sans qu'aucune mouche ne les fréquentât, car les *Arenaria* de

¹² Site qui comporte deux des six enclos expérimentaux de réintroduction.

Fontainebleau étaient défleuries et les *Empis* avaient disparu. (Bruneau de Miré, 2005).

Pour l'auteur, cette floraison asynchrone prouve la singularité de la sabline bellifontaine. Les propos du naturaliste n'ont cependant pas été corroborés par les botanistes du Conservatoire interviewés ni par les chercheurs, qui n'avaient pas entendu parler de cet argument. Pour autant, ils ont été entendus par d'autres naturalistes locaux. Certains se sont ainsi trouvés confortés dans l'idée que la sabline à grandes fleurs de Fontainebleau était unique, et que le plan de réintroduction était inadéquat car, « hybridogène », il dénaturait la sabline autochtone de Fontainebleau.

Au-delà de cette valeur intrinsèque, un autre trait confère à la plante un statut tout particulier pour les naturalistes qui la connaissent : en tant que plante de milieux ouverts au cœur de la forêt, elle permet d'évoquer les changements de paysage qui ont eu lieu ces dernières décennies dans la localité, et qui ont préoccupé de nombreux naturalistes locaux et le lanceur d'alerte en particulier. En effet, la forêt d'avant, décrite comme un « patchwork » de milieux ouverts et de milieux boisés par ce naturaliste, aurait disparu suite à l'abandon du pâturage et à la plantation de nombreux pins. La petite sabline autochtone, caractéristique de paysages ouverts, victime d'un changement décrit comme néfaste, devient alors un porte-parole adéquat d'un paysage disparu et regretté à Fontainebleau.

Nous observons donc que la *plante rare recherchée* par le naturaliste lanceur d'alerte devient, en passant sous la responsabilité de l'ONF puis celle du Conservatoire, la *plante à favoriser*. Au sein de ce dernier établissement, elle se transforme alors tour à tour en *objet stratégique*, puis en *sujet de recherche* et enfin en *support d'expérimentation*. Son statut évolue à chaque étape du projet de réintroduction et chaque fois qu'un groupe social s'en empare. De plante rare menacée par des éléments extérieurs, elle devient plante malade menacée par un facteur intrinsèque. Finalement, la fleur des généticiens n'a plus la même identité que la fleur des naturalistes. Ainsi, plusieurs statuts de la plante coexistent au sein des réseaux, et deux d'entre eux sont en contradiction : la plante des généticiens

et la plante des naturalistes qui s'en sont fait les premiers porte-parole.

La centaurée de la Clape : de la fleur européenne à la fleur locale

La centaurée de la Clape a acquis son statut actuel par une suite de choix sélectifs n'ayant pas uniquement trait à une rationalité conférée par les listes d'espèces protégées, mais parce que la plante répondait à des traits recherchés par les acteurs en présence.

Au début des années 1990, suite à la mise en place de la Directive Habitat Faune Flore (21 mai 1992) par le Conseil des communautés européennes, le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles (CBNMED) cherche à proposer des plans de gestion pour plusieurs espèces rares du Sud de la France portées par cette directive. En janvier 1994 débute une étude sur trois d'entre elles : *Centaurea corymbosa* Pourret, la centaurée de la Clape, espèce endémique d'une très petite zone (3 km²), *Marsilea strigosa*, petite fougère de mares temporaires, restreinte en France à trois stations de l'Hérault et des Pyrénées orientales (mais présente dans plusieurs pays du Bassin méditerranéen), et *Hormatophylla pyrenaica*, endémique du massif de Coronat dans les Pyrénées orientales (Colas *et al.*, 1996). Cette étude constitue les débuts d'un travail de doctorat construit sur un partenariat entre le CBNMED et un chercheur de l'Institut des sciences de l'évolution de Montpellier. Progressivement, une série de facteurs techniques mènent le doctorant à se recentrer plus particulièrement sur la centaurée. En effet, ses populations sont tout d'abord proches géographiquement du laboratoire montpelliérain. Ensuite, elles sont circonscrites à un périmètre de moins de 3 km², bien que disséminées dans les falaises calcaires de la Clape, ce qui permet de visiter en peu de temps l'ensemble des populations d'une espèce. D'autre part, ses fleurs très visibles rendent plus aisé le comptage annuel du nombre total de plantes fleuries de l'espèce. Enfin, d'année en année, les données se sont accumulées et sont

aujourd'hui encore recueillies par de nouveaux chercheurs¹³. La petite fougère elle, est restée dans les esprits, mais son étude a été délaissée par le doctorant pour des raisons techniques, comme nous l'explique l'un de ces chercheurs :

L'un des gros problèmes qu'on a avec les fougères de façon générale mais ce groupe de fougères, *Marsilea*, en particulier, c'est qu'il y a toute une phase de la reproduction, une partie du cycle de vie au moment de la production des spores, qui sont en grande partie souterraines. Donc tu ne peux pas voir ce qui se passe, tu ne peux pas contrôler la reproduction... Enfin, tu ne peux pas voir intérieurement ce qui se passe. Quand t'as une plante à fleur, tu regardes les fleurs, s'il y a des pollinisateurs, si des insectes viennent ou pas, déposent du pollen ou pas... Tu peux éventuellement rajouter du pollen... Ce que tu ne peux pas faire avec les fougères. Tu vois les individus au stade végétatif... Et ce n'est même pas suffisant puisque c'est des espèces qui font des stolons, donc quand tu vois un truc tu sais pas s'il y a un... quatre ou cinq individus.

La fleur de la centaurée de la Clape, aisément observable, représente un indicateur privilégié pour récolter des données. Pour son étude de la plante, le doctorant arpente le massif de la Clape accompagné de botanistes du CBNMED, qui lui transmettent leurs connaissances des cinq populations alors connues – une sixième est découverte lors des prospections. Puis très vite, les travaux de recherche s'autonomisent. Un seul élément amène les uns, botanistes professionnels, et les autres, chercheurs biologistes, à se côtoyer : la mise en culture de graines de centaurées récoltés *in situ*. Le conservatoire dispose en effet, sur l'île de Porquerolles, de serres et de personnel pour s'occuper des plantes. Cette culture est mise en place dans l'objectif de produire des graines en vue d'introductions expérimentales dans de nouveaux sites du massif de la Clape. En effet, les chercheurs ont relevé que certains sites semblaient a priori viables pour l'espèce, bien que celle-ci en fut absente. L'expérimentation vise à tester si cette absence est due à une impossibilité de l'espèce à coloniser ces sites ou à une

¹³ Les chercheurs – écologues et généticiens des populations principalement – qui ont travaillé sur l'espèce nous décrivent trois « générations » de scientifiques qui ont réalisé le suivi d'année en année, illustrant autant d'étapes dans l'histoire de la plante dans le réseau de la recherche.

incompatibilité écologique des sites. Durant cette mise en culture, bien que plusieurs chercheurs se rendent aux serres, les personnels du conservatoire interrogés soulignent qu'il n'y a pas alors de réelle collaboration, ces chercheurs bénéficiant simplement de leurs locaux et de leur savoir-faire horticole. À ce stade, l'espèce ne dispose plus du même statut pour les botanistes du CBNMED et pour les chercheurs et progressivement, l'identité de la centaurée de la Clape se fait double. Pour les premiers, il s'agit principalement d'une espèce rare mais toutefois présente dans un milieu qui demeure peu menacé, des falaises – habitat dont on sait qu'il ne subira pas de menaces anthropiques avant longtemps –, en particulier en comparaison des habitats côtiers ou des milieux ouverts subissant une déprise agricole et de ce fait un embroussaillage. Pour les seconds, il s'agit d'une espèce possédant un statut international de protection – atout majeur pour l'obtention de potentiels financements – mais qui justement ne nécessite pas de gestion urgente, et permet donc une marge de manœuvre importante pour les travaux de recherches.

La plante modèle

Dans le discours scientifique, les réintroductions se présentent souvent comme des expériences modèles visant à constituer des connaissances pionnières afin de définir les normes de mise en œuvre d'une pratique encore souvent réalisée de manière informelle. Pourtant, pour nos deux exemples, les chercheurs ont chaque fois souligné l'impossibilité d'extrapoler les résultats obtenus sur l'espèce concernée à d'autres cas. La nécessité d'argumenter sur l'utilité directe du travail de recherche à l'objectif rationnalisé de conservation apparaît paradoxale. En fait, il reflète le processus de traduction qui s'opère entre les professionnels des conservatoires botaniques et les chercheurs : d'enjeu de conservation de la biodiversité pour les premiers, la rareté, qui n'est plus vue comme une menace, devient une curiosité dont il s'agit de comprendre la dynamique. Le statut d'espèce prioritaire inscrite dans des listes officielles d'espèces à protéger disparaît alors derrière celui d'objet d'expérimentation.

En fait, je ne suis même pas sûr que cette espèce, elle est emblématique. Il y a quelque chose qui est factuel, qui est important, c'est que c'est quelque chose qui est endémique de France. D'un petit massif calcaire qui fait 10 km². Donc toute la France et même le département de l'Aude a une responsabilité... sur cette espèce. Ça c'est quelque chose de très factuel. Après, le fait qu'il y ait des scientifiques qui s'intéressent à cette espèce c'est plus parce que c'est un modèle d'étude vraiment intéressant (un ancien chercheur).

Le modèle d'étude *Centaurea corymbosa* s'est construit dans un contexte de recherche particulier : celui du début des années 1990 où la biologie de la conservation est en plein essor, et la biologie des espèces rares, un sujet porteur. Dans ce contexte, la possibilité d'étudier toutes les populations d'une espèce rare à l'accès et à l'observation aisés a permis au doctorant d'obtenir un riche « jeu de données » pour réaliser un travail novateur. Il explique en effet dans sa thèse que « l'intégration réaliste de la démographie et de la génétique dans des modèles de biologie des populations est, selon Lande (1988), une tâche séduisante mais gigantesque, et qu'ont pour l'instant largement évitée les écologistes et les biologistes de l'évolution. Le problème vient aussi d'un manque de données empiriques » (Colas, 1997). Le doctorant, grâce à la centaurée, a ainsi développé une approche jusque-là peu explorée. C'est ainsi que grâce à ses recherches, la centaurée de la Clape est devenue le marqueur d'une nouvelle étape dans l'approche de la biologie de la conservation. Aujourd'hui, elle est présentée par plusieurs chercheurs et botanistes de conservatoires botaniques comme le support d'une étude novatrice et originale¹⁴ en France. Finalement, en acquérant la remarquabilité de son statut de modèle dans le réseau de la recherche, elle est par là même devenue une plante déconnectée de son propre territoire.

Dans les interviews menées, un statut différent est privilégié par deux botanistes du CBNMED. S'ils reconnaissent la spécificité de cette plante endémique très rare, ils nuancent son statut de rareté en soulignant le doute relié à son statut d'espèce. La centaurée de la

¹⁴ Ce travail donne lieu à une publication dans la revue renommée, *Proceedings of the National Academy of Sciences* (Colas *et al*, 1997).

Clape serait un taxon très proche de plusieurs autres espèces du même genre, réparties par petits îlots. Ils appuient leur propos sur le fait que ces dernières se ressemblent morphologiquement. Les travaux de biologie moléculaire initiés par le doctorant dont nous avons discuté précédemment ont aussi suggéré cette proximité. Ainsi, sa valeur du point de vue de la conservation de la diversité biologique différerait du statut de protection internationale qui lui est attribué.

Elle fait partie d'un groupe de centaurées qui sont très proches les unes des autres et c'est un groupe très compliqué à l'échelle de la Méditerranée. [...] Elles ont des facultés d'avoir des aires souvent assez morcelées et chacun de ces isolats de se différencier en types régionaux. La grosse difficulté c'est vraiment taxonomique. [...] Bon moi, je ne vais pas épiloguer sur la valeur de la centaurée de la Clape, est-ce que c'est une vraie espèce ou est-ce que c'est simplement une forme régionale d'une espèce polymorphe qui est répandue, c'est pas ça qui m'intéresse ; mais en tout cas c'est un modèle intéressant en termes d'étude à la fois parce qu'elle est sur la Directive Habitat – donc la France est engagée au niveau européen de faire des choses sur cette espèce [...].

L'emblème d'un lieu

Le discours sur une plante est très souvent rattaché à l'une de ses caractéristiques biologiques ou à l'un des aspects de son histoire avec l'homme. Cela se traduit souvent, pour les botanistes locaux, par une représentation du territoire qu'elle occupe, ce qui lui confère ainsi un statut d'emblème discret d'un paysage familier, de son histoire ou de sa topographie.

Ainsi, alors qu'elle était ignorée de la plupart des acteurs locaux, la centaurée de la Clape va progressivement se forger une image auprès des habitants voisins. En effet, ce sont certainement quelques contacts entre des chercheurs ou des botanistes professionnels et un amateur local, en plus de quelques articles parus dans la presse sur « l'étrange suicide de la belle centaurée » (Durand, 1997), qui l'ont progressivement fait connaître au-delà d'un cercle jusque-là extrêmement restreint de spécialistes.

La description des habitants locaux interviewés, qui qualifient souvent la centaurée de « chardon dans les falaises », est fortement empreinte des difficultés relatives à son observation. Son identité

est avant tout véhiculée par la réputation qui lui est faite. Elle est ainsi immatérielle pour les acteurs dont on parle, faute de l'observer *in situ*, et de ne la voir que dessinée ou photographiée. Le secret sur l'emplacement de ses populations est jalousement gardé par quelques botanistes locaux, ce qui accentue la situation. Elle apparaît dans les discours sur le territoire en tant qu'espèce dont l'exploit est de vivre dans les falaises de la Clape, un milieu si sec et si « hostile » (Vanhamme, 2009), et permet d'argumenter sur la particularité du massif. L'un des botanistes locaux en particulier s'en est fait le porte-parole auprès de la municipalité et des amateurs locaux. Si nombre d'espèces endémiques sont volontiers appropriées par la population locale parce qu'elles ne vivent « qu'ici et nulle part ailleurs », la centaurée a su acquérir sa propre identité auprès des habitants de la commune de Gruissan, qui s'étend sur le massif. La Clape, le « caillou » en occitan, massif entre terre et mer, « était autrefois une île, [qui] a été progressivement reliée au continent [...] sous l'action simultanée des alluvionnements de l'Aude et de l'activité du cordon du littoral » (David, 1999). Elle est aujourd'hui perçue comme le refuge d'une nature à conserver au sein d'un territoire local subdivisé entre le bâti traditionnel, le vieux Gruissan, les étangs, la plage et les constructions modernes¹⁵.

Certaines espèces végétales ont l'aptitude de devenir représentatives d'un paysage du territoire qu'elles occupent. C'est le cas de *Centaurea corymbosa* comme c'est le cas d'*Arenaria grandiflora*, dont le lien à la forêt de Fontainebleau est certainement l'une des raisons qui explique la volonté de préservation du taxon autochtone par quelques naturalistes locaux.

¹⁵ Au cours des années 60, la Mission interministérielle pour l'aménagement du littoral du Languedoc-Roussillon (créée en 1963) a donné lieu à une forte urbanisation du littoral. Voir à ce sujet Andreu-Boussut (2008).

Conclusion

Les fleurs de la sabline de Fontainebleau et de la centaurée de la Clape, dans des lieux et des contextes très distincts, ont en commun d'être devenues dans cette étude des révélateurs des relations complexes s'établissant entre un objet de nature et des hommes. Dans le même temps, ce travail illustre l'importance d'une prise de distance de l'ethnologue par rapport à ses interlocuteurs et à ses nouveaux objets d'étude lorsqu'ils sont aussi des objets de recherche scientifiques. Nous l'avons vu, si souvent les premières explications des acteurs sur la plante réintroduite traitent de son statut de plante protégée et tendent à décrire une entreprise rationalisée et unifiée, elle se révèle davantage, dans nos deux exemples, soit un point de consensus négocié, réunissant des intérêts de nature variée (cas de la sabline), soit la cristallisation d'intérêts successifs autonomes les uns des autres (cas de la centaurée). De telles dynamiques participent à la construction de l'identité de l'objet en partage, qui ne se stabilise chaque fois que temporairement.

L'influence motrice de personnalités scientifiques – professionnels ou amateurs – dans la mise en exergue de l'existence et l'histoire de la fleur et de l'importance de sa conservation apparaît comme point de départ de ces dynamiques. Finalement, c'est donc en retraçant la genèse des statuts de la centaurée de la Clape et de la sabline de Fontainebleau depuis leurs actions que nous avons observé les effets successifs où les réseaux locaux, ancrés dans les territoires, participent à la dynamique des réseaux globaux, et vice versa.

Malgré son statut marginal au regard des autres activités de la plupart des acteurs qu'elle mobilise, la plante réintroduite, en tant que produit de la rencontre de réseaux distincts, fournit donc un nouvel objet d'étude pertinent pour l'ethnologue dans le cadre de problématiques actuelles de conservation d'objets de nature multiple.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARNAL G., 1996. *Les plantes protégées d'Ile-de-France*. Paris, Parthénope-Collection.
- BAJON R., 1996. *Rapport d'étude : Arenaria grandiflora dans la forêt de Fontainebleau*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, Muséum national d'histoire naturelle.
- BOTTIN L., LE CADRE S., QUILICHINI A., BARDIN P., MORET J. & MACHON N., 2007. « Re-establishment Trials in Endangered Plants: A Review and the Example of *Arenaria grandiflora*, a Species on the Brink of Extinction in the Parisian Region (France) », *Ecoscience*, 14 : 410-419.
- ANDREU-BOUSSUT V., 2008. *La nature et le balnéaire : le littoral de l'Aude*. Paris, L'Harmattan.
- BRUNEAU DE MIRE P., 1996. « Peut-on encore sauver la sabline à grandes fleurs ? », *Bulletin de l'Association des naturalistes de la Vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau*, 72 (1) : 32-35.
- BRUNEAU DE MIRE P., 2005. « Chronique d'une disparition : Qu'est-il advenu de la sabline à trois fleurs ? », *Bulletin de l'Association des naturalistes de la Vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau*, 81 (2) : 101-104.
- COLAS B., 1997. *Centaurea corymbosa : chronique d'une extinction annoncée*. Thèse de doctorat, sous la direction d'Isabelle Olivieri. Université de Tours.
- COLAS B., OLIVIERI J. & RIBA M., 1987. « *Centaurea corymbosa*, a Cliff-Dwelling Species Tottering on the Brink of Extinction: a Demographic and Genetic Study », *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 94(7) : 3471-3476.
- COLAS B., RIBA M. & MOLINA J., 1996. « Statut démographique de *Centaurea corymbosa* Pourret (*Asteraceae*), *Hormatophylla* (sic) *pyrenaica* (Lapeyr.) Cullen et Dudley (*Brassicaceae*) et *Marsilea strigosa* Willd. (*Marsileaceae* : *Pteridophyta*), trois plantes rares du sud de la France », *Acta Botanica Gallica*, 143(2-3) : 191-198.

- COLLIN J. E., 1927. « Notes on the *Empididae* (Diptera), with Additions and Corrections to the British List », *Entomologists Monthly Magazine*, 63 : 20-29.
- DAVID M., 1999. *Ma Clape, « terre secrète »*. Narbonne, Graphisud.
- DURAND S., 1997. « L'étrange suicide de la belle centaurée – elle fleurit sur une seule falaise et ne parvient pas à coloniser d'autres sites », *Libération* (22 avril).
- GRANJOU C., MAUZ I., 2009. « Quand l'identité de l'objet frontière se construit chemin faisant. Le cas de l'estimation de l'effectif de la population de loups en France », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 3(1) : 29-49.
- LANDE R., 1988. « Genetics and Demography in Biological Conservation », *Sciences*, 241 : 1455-1460.
- LARRÈRE R., 2005. « Quand l'écologie, science d'observation, devient science de l'action. Remarques sur le génie écologique », in MARTY P., VIVIEN F.-D., LEPART J. & LARRÈRE R., *Les biodiversités : objets, théories, pratiques*. Paris, CNRS : 174-193.
- LATOUR B., 2005. *La science en action. Introduction à la sociologie des sciences* [traduit de l'anglais par Michel Biezunski]. Paris, La Découverte.
- MACHON N., BAJON R., HUNAUT R. & MORET J., 2001. « Comment sauver *Arenaria* de la dépression ? », *Boccone*, 13 : 181-188.
- MARCUS G. E., 1995. « Ethnography in/of the World System: The Emergence of Multi-Sited Ethnography », *Annual Review of Anthropology*, 24 : 95-117.
- MAUZ I., 2005. *Gens, cornes et crocs*. Paris, Éditions Quae.
- SOULÉ M. E., 1985. « What is Conservation Biology? », *BioScience*, 35(11) : 727-734.
- VANHAMME M., 2009. *Le massif de la Clape*. Actes Sud/Dexia Éditions.
- ZAVODNA M., BOTTIN L., LAMBOURDIÈRE J. & MACHON N., 2009. « Development and Characterization of Microsatellite Markers for *Arenaria grandiflora* L. (Caryophyllaceae) », *Molecular Ecology Resource*, 9(2) : 628-630.

Résumé

En lien avec l'émergence récente d'une nouvelle discipline, la biologie de la conservation, un nouvel outil de conservation a été exploré par la communauté scientifique : les réintroductions de taxons rares ou menacés dans la nature. Cet article, qui s'appuie sur deux exemples de réintroductions d'espèces végétales menées en France, illustre comment la rationalité de tels projets, souvent présentés par leurs promoteurs comme relevant de l'inscription des taxons retenus au rang des « espèces protégées », se révèle davantage construite socialement sur des critères techniques, stratégiques, et communicationnels. Elles relèvent en ce sens soit d'une négociation, soit de la cristallisation d'objectifs variés. L'observation de la construction de la fleur réintroduite permet alors d'observer les influences réciproques entre des réseaux locaux, ancrés dans les territoires, et des réseaux globaux.

Mots-clés : réintroduction, conservation, flore sauvage, Conservatoire botanique national, *Arenaria grandiflora* L., *Centaurea corymbosa* Pourret.

Summary

The Reintroduction of Rare Flowers: The History of Objects with Multiple Natures

Following the emergence of a new discipline, conservation biology, a new conservation tool has been investigated by the scientific community: the reintroduction of rare or endangered taxa. This article, which deals with two examples of the reintroduction of plant species carried out in France, illustrates how the rationality of such projects, frequently presented by their promoters as relying on the inscription of chosen taxa on lists of « protected species », turns out more to be socially constructed according to technical, strategic and communicational criteria. In this sense they are the products either of negotiation or crystallisation of various objectives. The observation of the construction of the reintroduced flower therefore allows us to observe the reciprocal influences between local networks and global networks.

Key-words: reintroduction, conservation, wild flora, Conservatoire botanique national, *Arenaria grandiflora* L., *Centaurea corymbosa* Pourret.

* * *